

Ecole primaire de Cambes en PLAINE

☎ 02 31 44 47 58

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 18 octobre 2011 de 18h00 à 20h00

Membres présents : Madame Dorléans, directrice d'école.

Mesdames Prévost, Perrot, Famulok, Gibon, Gilbert, professeurs des écoles.

Monsieur Houard, professeur des écoles

Monsieur Gobert, Maire-adjoint chargé des affaires scolaires.

Madame Holler, conseillère municipale

Mesdames Agnus, Rambaud, Della-Rosa, Himbaut et Messieurs Leroy, Anger et Jafari représentants des parents d'élèves

Madame Larmande, psychologue scolaire

Monsieur Lévy, DDEN

Membres excusés : Madame Martin

1- Présentation du conseil d'école : Attributions du conseil d'école

Le conseil d'école:

- vote le règlement intérieur de l'école,
- donne son avis sur l'organisation des locaux de l'école en dehors des heures d'activité scolaire,
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école il donne tout avis sur le fonctionnement de l'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration des enfants handicapés, la restauration scolaire.

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est rédigé et signé par son président et contresigné par le secrétaire de séance.

2- Désignation du secrétaire de séance : Madame Agnus

3- Présentation du RASED

Une réunion a eu lieu avec chaque enseignant pour définir si une prise en charge par le RASED est nécessaire.

Trois personnes font parties du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés), une psychologue scolaire qui est le médiateur entre les enfants, les parents et les enseignants, une enseignante spécialisée (maître E) qui aide pour les difficultés scolaires et une enseignante rééducatrice (maître G) qui aide à surmonter les blocages par rapport aux apprentissages, les difficultés de comportement.

Les enseignants ou les parents peuvent faire appel au RASED.

Un prospectus est disponible à l'école ou auprès des parents élus pour les parents qui auraient besoin d'appeler la psychologue scolaire.

4- Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école a été adopté à l'unanimité. Il sera fourni à chaque famille qui devra le signer et affiché dans l'école.

5- Effectifs de l'année

PS-MS (15+12) 27 élèves

MS-GS (19 + 8) 27 élèves.

GS-CP (8 + 11) 19 élèves

CP-CE1 (6 + 15) 21 élèves

CE1-CE2 (6 + 16) 22 élèves-

CM1 18 élèves

CM2 25 élèves

En maternelle il y a 62 enfants et 97 enfants en élémentaires.

Soit un effectif total de **159** enfants.

Des décloisonnements sont mis en place pour permettre à Madame Famulok de faire anglais dans la classe de CM1 pendant ce temps, Madame Gibon prend en charge les cours d'histoire en CE2. Monsieur Houard et Madame Gilbert assurent l'anglais dans leur classe.

Conformément au projet d'école, pour permettre l'acquisition de la maîtrise de la langue tous les enfants de GS sont pris en charge par Madame Dorléans jusqu'à la récréation de 15h10. Et tous les enfants de MS sont avec Madame Prévost.

Pendant ce temps, un décloisonnement a lieu aussi pour les CP et les CE1 en découverte du monde.

6- Bilan de l'APE 2010-2011

Il y a eu 42 adhésions à 7 euros pour l'année scolaire passée, soit 297 euros.

Les entrées :

- Panier garni : 100 euros
- sapins : 572.10
- galettes : 629
- marché du printemps : 30.20
- kermesse : 927.82

les sorties : jeu de Dames : 450

ingrédients galette : 106.25

assurance MAIF : 100.95

Total : 2553.12 de recettes

677.20 de dépenses

Madame Rambaud ne souhaite plus être présidente de l'APE. Seule deux personnes sont allées à l'assemblée générale.

Une réunion est prévue avec les enseignants pour faire un mot explicatif aux parents quant au devenir de l'APE.

7- Bilan de la coopérative scolaire

Le bilan est remis à la municipalité. Au 18 octobre, la coopérative a un solde de 6482 euros.

Ce solde permet de mettre en place le projet cirque tout en maintenant d'autres sorties scolaires indispensables aux parcours culturels.

8- Projet cirque

Les enseignants ont fait appel au cirque Borsberg. L'emplacement et l'autorisation d'installation ont été validés par Monsieur Gobert et Monsieur Coutable.

Le chapiteau s'installera à côté du terrain de foot du 4 au 15 juin 2012. Les intervenants n'ont pas besoin d'aide pour le montage et démontage du chapiteau, le week end du 3 juin et 16 juin.

Le projet sera envoyé à l'Inspection Académique pour être validé. Il entre dans les actions décidées pour le projet d'école.

La première semaine, les enfants de la GS au CE1 prépareront un spectacle pour les parents le vendredi.

La deuxième semaine, les enfants du cycle 3 prépareront à leur tour un spectacle pour leurs parents. Le projet sera financé à 50% par la coopérative scolaire, 25% par l'APE et 25% par la municipalité.

Les enseignants demandent à la municipalité une subvention extraordinaire de 1600 euros pour ce projet.

Le solde de la coopérative permet de payer l'acompte demandé par le cirque Borsberg.

Les enseignants vont faire une demande de subvention auprès de l'office centrale de la coopérative scolaire.

9- Mise en place de l'aide personnalisée

Suite aux directives de Madame L'Inspectrice de l'Education nationale, Madame Gervais, voici l'organisation et la mise en place de l'aide personnalisée pour l'année scolaire 2011/2012.

Le tableau d'organisation indiquant les jours d'intervention et l'avenant envoyé à l'inspection académique sont présentés aux parents.

Les enfants dès la PS pourront bénéficier de cette aide. Les parents sont prévenus de la compétence travaillée et du nombre de séances. Ils peuvent accepter ou refuser cette aide.

10- Mise en place du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Une synthèse pour identifier les risques majeurs auxquels l'école peut se trouver exposée a été faite en mai 2010.

- 1- Alerte incendie : 2 ou 3 fois par an un exercice d'évacuation a lieu.
- 2- Aires de jeux : La municipalité vérifie chaque année les aires de jeux.
- 3- Accident dans une centrale nucléaire : comprimés d'iode à l'école (ils sont périmés).
Le préfet a défini un nouveau dispositif de stockage des comprimés d'iode. Le principe d'un seul site de stockage départemental a été retenu. Une nouvelle organisation de distribution des comprimés en cas d'urgence va être mise en place.
- 4- Des analyses montrant l'absence de radon et d'amiante ont été faites par la mairie.

11- Informations données par la municipalité

- Un appel d'offre pour le service de restauration a été lancé. On devrait garder Resteco qui satisfait tout le monde.
- Deux bancs seront installés dans la cour de l'élémentaire cette année. Deux autres seront mis en place l'année suivante.
- La peinture au sol dans la cour de l'élémentaire sera faite aux vacances de la Toussaint ou de Noël.
- Un écran et un lecteur DVD seront installés dans la salle informatique.
- Il est budgétisé de remplacer quatre ordinateurs par an.
- Les enseignantes de cycle 3 souhaitent que les écrans soient installés dans leur classe.

Signature du secrétaire de séance
Madame Agnus

La directrice
Madame Dorléans